



Christelle MORANÇAIS
Présidente de la Région des Pays de la Loire

LE TEMPS DE L'ÉNERGIE POSITIVE

Les Pays de la Loire sont cette région entre terre et mer qui offre des paysages multiples, au sein desquels s'est développé un patrimoine unique au fil de sa longue histoire. La Loire, plus long fleuve de France, est pour son territoire une ligne de vie. L'océan est son horizon. L'intérieur des terres mêle quant à lui des espaces préservés où la ruralité est encore très présente et des métropoles très dynamiques où les centres historiques côtoient les œuvres urbanistiques les plus innovantes. Cette richesse et cette diversité constituent un terreau particulièrement stimulant pour la créativité et l'imaginaire des architectes de notre temps.

Notre région est reconnue pour sa « douceur de vivre » et son dynamisme économique, ce qui lui permet d'attirer de nouveaux habitants. Cette capacité d'attraction est aussi une responsabilité afin de préserver l'équilibre entre la qualité de vie et le développement du territoire. C'est le sens de l'engagement que porte la Région : mettre en valeur son patrimoine local, ses villages et ses sites naturels remarquables, tout en se projetant vers l'avenir à travers des projets créatifs qui font appel à l'inventivité de tous les talents du monde de l'architecture.

L'urgence du réchauffement climatique impose de réfléchir différemment à la conception des bâtiments et à leur consommation

énergétique. L'épidémie mondiale que nous avons traversée a également profondément transformé certains usages en termes de transports, de rapport au travail et à la ville. La question de l'approvisionnement et du coût des matières premières est devenue un enjeu géopolitique. Tous ces changements de paramètres nous invitent à changer de paradigme.

Ces nouveaux défis, nous ne pouvons que les relever ensemble. C'est toute la filière du bâtiment, de la conception par l'architecte urbaniste à la réalisation par les artisans, que nous souhaitons impliquer dans cette évolution. Les collectivités autant que les différents acteurs du secteur n'ont d'autre choix que de partager cet objectif commun. L'accompagnement de la formation, la transmission des savoir-faire, le soutien à l'innovation sont les clés de la réussite qui demande des partenariats constructifs. Notre devoir est de fédérer toutes ces énergies positives.

La Région est fière d'avoir inauguré le nouveau Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) des Pays de la Loire, situé à la Chapelle-sur-Erdre. C'est un projet emblématique de l'état d'esprit et de l'ambition que porte la Région : un établissement au service de la performance, à la pointe de la technologie et de l'écologie.

**CONSEIL RÉGIONAL
DES PAYS DE LA LOIRE**

Hôtel de Région

1, rue de la Loire - 44966 Nantes Cedex 9

02 28 20 50 00 | www.paysdelaloire.fr